

RÈGLEMENT COURSE DE PONEYS 2018

La course consiste à effectuer 2 tours et demi de piste dont chaque tour est composé de 3 petites haies. Les courses seront composées de max 6 poneys, les 2 premiers seront repris pour d'éventuelles demi-finales. Entre les courses il y aura une période de récupération.

Les différents cavaliers devront être en possession d'une licence belge en ordre de validité délivrée par une des ligues équestres reconnues par le FRBSE. Cette licence n'est pas obligatoire pour l'inscription mais devrait être prise sur place au plus tard le jour de la sélection.

La formation des courses se fera par tirage au sort. Chaque amateur tirera au sort la course dans laquelle il participera. L'ordre du tirage au sort se fera en fonction de l'arrivée sur le lieu des différentes courses.

Les cavaliers devront se soumettre aux règles et usages fournis par les organisateurs et dans le respect le plus strict du bien-être animal. En cas de contestation, le jury d'appel présent sur le concours sera seul compétent.

Cavaliers :

12 ans maximum dans l'année. Type de licence (**Min L01**) ; le moniteur du cavalier devra s'assurer que l'enfant inscrit dispose d'une expérience suffisante. Les membres de l'organisation seront autorisés à retirer un cavalier d'une des courses si ce dernier ne présentait pas un niveau suffisant.

Poneys :

Maximum 1m30. Il n'y a pas de minimum.

Pour participer :

Un adulte responsable devra compléter le formulaire que vous trouverez sur le site internet <http://wallonie-equestre-event.be>

Date et horaire :

La course aura lieu le dimanche 1/04/2018 vers 12h30 (timing sujet à modification)

Sélections :

Si l'organisation enregistrait trop de demande, une sélection serait organisée.

Tenue :

Le cavalier sera en pantalon cavalier **blanc**, bottes, casque gilet de protection (important).

Parité garçons-filles :

La sélection ne tient pas compte du sexe des cavaliers.

Le premier de chaque groupement, de la finale sera repris pour la course du Jumping de Liège